LILLE

La "Totoculture" à Lille

La guerre est terminée! On le croit, du moins...

Nombre de personnes s'en aperçoivent, notamment les ex-poilus, qui commencent à respirer, et manifestent leur joie d'être débarrassés, à la fois du boche et des « totos ».

Nos bons agents, toutefois, — si braves gens qu'ils soient — n'ont pas cette profonde satisfaction de se voir libérés de l'immonde vermine qui fut l'une des plaies de la guerre.

J'exagère peut-être, direz-vous!

Nenni.

Peu de Lillois, en effet, à l'exception des agents toutefois, savent qu'il existe, en notre ville, un lieu, un refuge plutôt, où la totoculture fleurit dans toute sa splendeur. Et ce lieu où grouille une myriade de puces, poux et autres petites bêtes aussi déplaisantes, n'est autre que le commissariat central, où se tient la permanence de nuit de la police.

Rien que d'y penser, j'en frémis, quoique mes occupations ne me contraignent chaque soir que d'y séjourner de courts instants, beaucoup trop longs encore.

Pourquoi favorise-t-on, à Lille, cet élevage peu lucratif, dans un lieu aussi respectable?

On ne le fait pas exprès, croyez m'en bien. Mais comme on ne dispose pas d'asile de nuit dans notre capitale, le commissariat central en tient parfois lieu, tout simplement.

Or, avec les miséreux en quête d'abri, qui viennent chaque soir demander l'hospitalité, entrent constamment de nouveaux pensionnaires, que les poudres insecticides les plus réputées ne parviennent pas à exterminer.

Quoique n'étant pas ailée, cette gent aussi écœurante que nomade, trouve un abri tout préparé sous la tunique de nos braves agents de police, qui doivent passer une partie de leur temps à se gratter.

De grâce, qu'on libère nos sergents de ville de ces mille pattes indésirables, en dotant Lille d'un asile de nuit et ceci, autant dans l'intérêt des sans abris, que dans celui de notre active police locale.

Qu'on ne les laisse pas dévorer, par pitié, leur concours nous est trop précieux en ces temps agités que nous traversons.

TOUCHE-A-TOUT.

Un détournement de cinq millions

C'EST L'ADMINISTRATION QUI SE PREPARE A LE FAIRE

Le « Comité Américain » avait attribué en 1918, peu de temps après la libération, sur les bénéfices qui seraient réalisés, une somme de **quatorze millions** à une œuvre qu'il désirait voir se développer : **L'Œuvre des repas et goûters scolaires des Régions libérées.**

Cette pensée philanthropique arrivait à son heure. Il était nécessaire, en effet, que les enfants des pays envahis, débilités et prodigieusement affaiblis par quatre années de privations puissent se rétablir rapidement.

Le crédit de quatorze millions réparti entre les diverses communes au prorata de leur population, permettait de doter les cantines scolaires avec une munificence que n'autorisent pas les faibles ressources des Budgets municipaux.

Huit ou neuf millions sur les quatorze millions de la généreuse Amérique ont été utilisés jusqu'ici par les diverses Municipalités pour les repas scolaires, conformément au vœu des donateurs.

Or, voici que l'Administration se prépare à mettre l'embargo sur les 5 ou 6 millions restant, et ceci pour un usage que personne ne connaît.

Les Municipalités bénéficiaires qui ont organisé des repas scolaires vont se trouver du jour au lendemain privées des ressources qui leur permettaient de faire fonctionner ces œuvres.

Les Municipalités sont bien habituées à la versatilité de l'Autorité supérieure, mais elles demandent tout de même que, dans le cas présent, l'Administration condescende à réfléchir qu'il y a en jeu quelque chose d'extrêmement précieux : la santé et le rétablissement des enfants.

5.000 kilogs de pommes de terre pourrissent dans les remparts

Quel mot faut-il employer pour stigmatiser comme il convient de fait que nous devons vous signaler?

Etes-vous passé ces jours-ci du côté de la porte de Tournai?

Si oui, tout comme ceux qui nous ont signalé la chose, vous avez pu y remarquer auprès de l'ancien petit poste d'octroi démoli, un tas de 5 000 kilos de pommes de terre pourries que de pauvres gens s'ingénient à trier pour en retirer quelques tubercules encore mangeables.

Qu'est-ce que ces pommes de terre? A qui appartiennent-elles? Nous n'avons pu le savoir!...

La chose n'est d'ailleurs d'aucune importance. Que ce soit à Pierre, Jean, Jacques ou Paul, le fait reste le même.

Mais ce qui importe, par exemple, c'est de mettre en relief la prodigieuse indifférence de quelconques individualités qui laissent pourrir négligemment une telle quantité de ce précieux tubercule, au moment où il est si rare.

Ou, pire encore, le criminel mercantilisme qui, plutôt que de vendre des pommes de terre au prix abordable, préfère les laisser gâter au lieu d'en baisser le cours.

« Périssent nos provisions, mais nous n'en baisserons pas nos prix ». Tel est le langage que, pour leur malheur, les habitants des régions envahies n'entendirent que trop souvent pendant l'occupation.

Hélas! Les temps ne sont guère changés et la mentalité des mercantis reste la même.

Ces gens-là ne pensent qu'à leur bourse. L'amour du « Moi » — et avec un grand M encore — remplit toute leur existence.

Constatons que jamais plus que dans le cas présent le « Moi » ne fut haïssable.

Oui, le « Moi » est incommode aux autres, parce que prétendant les asservir et s'en faire le tyran.

Et c'est devant de tels faits que l'on se rappelle avec effarement le mot de Pascal, mot terrible s'il en fut : « Tous les hommes se haïssent naturellement l'un l'autre. »

Les petits ennuis de la bigamie

Ce n'est pas tout d'avoir deux femmes; il faut encore pouvoir cacher à la seconde qu'on est déjà en puissance de femme!... Et ça n'est pas la chose facile, surtout lorsque votre première moitié vous a réclamé à tous les échos par l'intermédiaire de dame Police.

Or donc, Léon Cornille, 36 ans, 5, rue Lalo, avait commis la fâcheuse erreur de se marier une première fois en 1906 avec une personne qui ne lui convint pas longtemps, Appoline Daillez. Pour des raisons inconnues, le ménage ne tint pas, et un mois plus tard... c'était la séparation.

En 1917, sans plus s'occuper de son premier amour brisé, Léon Cornille se mariait à Beaumaing (Belgique), le 5 mai — un beau jour de printemps — à une charmante jeune fille, Juliette Avoisin, qui fut une bonne épouse et dont il eut quatre enfants.

Le bonheur était au logis, oui, mais la malignité veillait.

Appoline Daillez ayant appris que son ex-mari vivait avec une autre femme, déposa contre lui une plainte en adultère, dans le but d'obtenir le divorce à son profit.

C'est ce qui fait qu'hier un commissaire de police se présentait au domicile extra-conjugal de Léon Cornille pour constater l'adultère.

Dès les premiers mots du commissaire, la seconde épouse outragée se récria : « Mais je suis mariée, Monsieur le commissaire, à telle époque, à telle date, voyez mon livret! »

Le commissaire en resta d'abord bab... puis, on s'expliqua, on regarda les papiers... et l'on constata que si Cornille n'était pas passible d'adultère, il était bel et bien coupable de bigamie.

Comme il est père de quatre enfants, il a été laissé en liberté, pour charge de famille.

Une instruction est ouverte au Parquet sur cette singulière affaire, qui risque de troubler un bon ménage pour en refaire un mauvais.

Macabre découverte

IL Y AVAIT UN PETIT CADAVRE DANS LES REMPARTS

Hier après-midi, Mlle Marthe Blary, domiciliée 34, rue Gambetta, à Thumesnil, revenait de son travail.

Se trouvant fatiguée, elle alla s'asseoir sur le talus de la route, non loin de la porte d'Arras.

Incommodée par une odeur cadavérique qui se dégageait des herbes, elle chercha à en connaître la cause, et découvrit le cadavre d'un nouveau-né en état de putréfaction. Elle prévint aussitôt la police qui se rendit sur les lieux, accompagnée du docteur Boulet, qui fit les constatations d'usage.

Le petit cadavre a été transporté à l'amphithéâtre de la Faculté aux fins d'autopsie.

Une enquête est ouverte.

Les torpilleurs du pavé

COUP DOUBLE

Un camion automobile de la maison Poncelet, marchand de charbon, qui du Wault, conduit par le chauffeur Conaer Julien, passait hier vers 14 heures et demie, rue Nationale.

A hauteur de la rue du Port, il voulut doubler un tramway H, en empruntant la gauche, mais il accrocha violemment l'avant de ce dernier véhicule.

Par suite du choc, l'auto dévia et alla heurter un tombereau de la maison Collin, blessant le cheval à la jambe.

Il n'y a pas d'accident de personne à signaler, mais le tramway, qui était fortement endommagé, a dû regagner le dépôt.

ENTRE POIDS PLUMES

Hier, vers 15 heures 45, M. Gauquié Emile, 33 ans, demeurant place Philippe-Le-Bon, longeait la rue de la Digue en side-car, à une allure exagérée, lorsqu'il tamponna une camionnette qui passait rue de Toul.

Sous la violence du choc, M. Gauquié fut projeté sur le sol, et blessé sérieusement à la tête.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Leplus, le blessé a été reconduit à son domicile en voiture d'ambulance.

A la Reconstitution

LA VAGUE DE BAISSE SE FAIT SENTIR

Il a été procédé, hier, au service de la Reconstitution, rue Saint-Bernard, à l'adjudication de différents lots de reconstruction, réservée aux entrepreneurs de la région.

Un grand nombre de soumissionnaires y assistaient.

Cette adjudication a été accordée à des entrepreneurs ayant consenti des rabais très importants, allant jusqu'à 38 et 42 pour cent.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE SALLE D'ARMES DU LYCEE DE LILLE

M. Jules Breton, ministre de l'Hygiène sociale, ancien élève du Lycée, inaugurera dimanche matin, à 8 heures, la nouvelle salle d'armes du Lycée Faidherbe : l'ancienne salle d'armes de l'établissement a été pillée et détruite par les Boches en 1914, mais grâce à l'initiative de M. Barat, proviseur du Lycée et à celle du maître Oudart, une nouvelle salle a pu être reconstituée : la réunion de dimanche aura un caractère intime (assaut entre les élèves du cours d'escrime et anciens élèves que présidera M. Jules Breton, qui sera reçu par le maître Oudart et par le nouveau comité d'encouragement à l'escrime et aux sports des anciens élèves du Lycée, à la tête duquel figurent nos meilleurs escrimeurs : MM. Hippolyte Flipot, président; René Larivière, Edouard Desmazières, vice-présidents, et le maître Oudart, secrétaire général.

L'IVRESSE L'A FAIT PINCER

La nommée Sabine Bouvignies, 35 ans, de Douai, qui fut rencontrée ivre hier soir, à huit heures, rue des Robleds, a été mise en état d'arrestation pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour et ivresse manifeste.

FACULTE DES SCIENCES

Voici le résultat des examens qui viennent d'avoir lieu à la Faculté des Sciences de Lille.

1. Physique générale (admis définitivement) : Mlles Hanot et Tétart; MM. Rabault, Gailliart et Vasseur.

2. S. P. C. N. (admis en partie) : Mlles Autrique, Bar, Gosselin et Lacombelé; MM. Buisine et Desbucquois.

3. Zoologie (admis définitivement) : MM. Deghilage et Rousseau.

4. Physique appliquée : M. Desmarets.

OUVERTURE DE L'ECOLE DE NATATION

Application des nouveaux Tarifs

Le Maire de Lille informe ses concitoyens que l'Ecole de Natation de la rue d'Armentières, sera ouverte au public à partir du jeudi 24 juin 1920.

TARIFS. — **Hommes.** — Entrée à l'école payante, 0 fr. 50. — Location d'une cabine (par personne), 0 fr. 40. — Location d'un peignoir à manches, 0 fr. 45. — Location d'un peignoir simple, 0 fr. 30. — Location d'un caleçon, 0 fr. 30. — Location d'une serviette, 0 fr. 15. — Dépôt de montres, argent et bijoux, 0 fr. 20. — Une leçon de natation de 15 minutes, 0 fr. 75. — Bain complet (entrée, peignoir à manches, cabine, caleçon et serviette) 1 fr. 80.

Abonnements (hommes). — Pour toute la saison, entrée simple, 25 fr. — Pour toute la saison, entrée, linge et cabine compris, 50 fr. — Pour toute la saison, entrée, linge, cabine et leçons, 75 fr.

Femmes. — Entrée à l'école payante, 0 fr. 50. — Location d'une cabine (par personne) 0 fr. 40. — Location d'un costume de femme, 1 fr. — Location d'un costume d'enfant, 0 fr. 50. — Location d'un peignoir à manches, 0 fr. 45. — Location d'un peignoir simple, 0 fr. 30. — Location d'une serviette, 0 fr. 15. — Location d'un bonnet, 0 fr. 15. — Une leçon de natation de 15 minutes, 0 fr. 75. — Bain complet (entrée, peignoir à manches, cabine, costume, bonnet et serviette) 2 fr. 65.

Abonnements (femmes). — Pour toute la saison, entrée simple, 25 fr. — Pour toute la saison, entrée, linge et cabine compris, 60 fr. — Pour toute la saison entrée, linge et compris (femme et un enfant) 80 fr.; (femmes 2 enfants) 90 fr. — Pour chaque enfant en plus, 10 fr.

Abonnements scolaires. — Entrée simple pour une saison, 18 fr. — Entrée, linge et cabine compris pour saison, 35 fr.

Un jus de citron et une pastille de « Saccharine Usines du Rhône » donnent une boisson délicieuse.

PETITES NOUVELLES

UN PORTEFEUILLE QUI S'ENVOLE. — Mardi matin, M. Guillaume Vanbelle, 33 ans, maçon, demeurant rue Turgot, occupé à travailler dans la cave de l'Usine électrique de la Compagnie des Tramways, avait déposé son veston dans un coin obscur.

Quand il voulut le reprendre, il constata qu'on lui avait enlevé dans la poche extérieure son portefeuille contenant une somme de 150 fr. des papiers de famille et un porte-plume réservoir.

Une enquête est ouverte pour rechercher le voleur.

PETITE COLLISION. — Une voiture attelée d'un cheval, appartenant à M. Degreave, champignoniste à Loos, a heurté hier, Grand'Place, à 10 heures 10 du matin, le tri-porteur monté par le jeune Desmons Jules, 18 ans, coursier, rue du Polds, 25. Les dégâts sont purement matériels.

AVIS ET COMMUNICATIONS

FAITES SERVIR VOTRE TICKET 5. — Les ménages en possession de tickets de charbon 5, pourront se faire servir par les marchands à l'ancien prix, soit 30 francs les 100 kilos.

Cette mesure ne pourra être appliquée que jusque samedi 26 juin inclus.

Passé ce délai, les prix portés sur l'arrêté municipal, en date du 22 juin, seront appliqués indistinctement.

ESPERANTISTES LILLOIS. — Les Espérantistes et les personnes s'intéressant à la question de l'Esperanto sont priés d'assister à la réunion qui se tiendra le jeudi 24 juin, à 16 heures, dans la bibliothèque de l'Institut de Physique, rue Gauthier-de-Châtillon.

Ordre du jour. — Réorganisation du groupe Lilloi : Etude des moyens destinés à faire connaître l'Esperanto dans la région et à faciliter son usage dans le commerce, l'industrie, etc...

Sociétés Diverses

SOCIETE FRANÇAISE DE SECOURS AUX BLESSES MILITAIRES DES ARMEES DE TERRE ET DE MER. — Le dimanche 27 juin, à 16 heures, à la Société Industrielle, rue de l'Hôpital Militaire, aura lieu une assemblée générale présidée par M. l'Amiral Touchard, délégué de M. le Général Pau, président de la Société et à laquelle assisteront les autorités civiles et militaires ou leurs représentants.

Au cours de cette réunion, il sera distribué les palmes et médailles commémoratives de la campagne 1914-1919, accordées aux membres de ladite société, à leurs collaborateurs et collaboratrices bénévoles et aux secouristes organisés sous le patronage des Sociétés Françaises de la Croix-Rouge.

SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Assemblée générale dimanche prochain, 27 juin, à 10 heures du matin, au siège social, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

ETAT-CIVIL

DU 21 JUIN 1920

Naissances. — Pivert Yvonne, rue de Juliers, 145. — Tétard Jeanne, rue Ch. Decottignies, 6. — Lebbrecht Julienne, rue de la Marmora, 8. — Gaudi Philomène, boulevard Montebello, 126. — Mercier Emile, rue Van Dyck, 36. — Hennet Solange, rue Négrier, 22. — Michquit Jean, rue de La Boétie, 2. — Vanaverbeke Renée, rue de Paris, 271. — Durut Jean-Marie, rue du Faubourg de Douai, 6. Berthou. — Coget Raymond, rue Abélard, 23. — Briey Jean, quai de la Haute-Deûle. — Sinagghe Marcelle, rue de l'Est, 44. — Van Wymeersch Germain, rue Delezenne, 10. — Lalloé Valentin, rue du Port, 86 — Depoorter Emile, avenue de Bretagne, 142. — Boudelet Jeanne, rue Balzac, 18. — Van de Vperde Fernand, quai Vauban, 25 bis. — Neydt Arthur, rue Garibaldi, 50 — Gourdin Louisa, rue de Flves, 85. — Bererieguy René et Marthe, rue Nationale, 136. — Cerfmat Anné, rue de Thionville, 25.

Décès. — Dubar Irène, 7 mois, rue du Pont du Lion d'Or, Pavillons 15. — Chavatte Auguste, 82 ans 1/2, quai de la Basse-Deûle, 104 — Lamblin Marthe, 19 ans, cél., rue Vancanson, imp. Lévin, 9 — Thiry Eugénie, 53 ans, veuve de Philomène Moncomble, rue d'Esquermes, 93 — Sance Pauline, 74 ans 1/2, cél., rue d'Esquermes, 93 — Patoux Henriette, 46 ans, ép de Angélus Méreses, rue d'Esquermes, 93 — Vassel Emile, 41 ans 1/2, ép. de Marthe Dufreans, rue de Gand, 13. — Commet Lisa, 52 ans 1/2, cél., rue de Maubeuge, 2 — Loete Marie, 38 ans, ép de Polydore Van Briessche, rue Christiaens, 18 — Antoine Emma, 26 ans 1/2, cél., rue Colbert, 156 — Vanden Oostende Odette, un an, rue Brûle-Maison, 148 — Delrue Charles, 77 ans, veuf de Augustine Leteller, rue Saint-Etienne, 23 bis. — Courouble Georges, 31 ans 1/2 cél., rue Massena, 67. — Wicard Marie, 49 ans, cél., rue Baudin, 40.

ECOLE SUPÉRIEURE de COMMERCE de JEUNES FILLES

(Reconnue par l'Etat)

134, rue Brûle-Maison, 134, Lille

L'Ecole offre aux jeunes filles, outre un complément d'enseignement général, un enseignement spécialisé destiné à permettre aux unes la continuation de l'entreprise de leurs parents, aux autres, l'accès des emplois supérieurs du Commerce et de l'Industrie.

Age minimum d'entrée : 16 ans en Première Année, 15 ans en Préparatoire.

Sont admises de droit : en **Première Année**, les élèves pourvues du Baccalauréat, Diplôme d'Etudes Secondaires, Brevet Supérieur et du Certificat d'Etudes Commerciales ou Primaires Supérieures.

En Année Préparatoire, les élèves munies du Certificat d'Etudes Secondaires ou du Brevet Elémentaire.

La première session d'examens d'entrée pour les candidates non munies de l'un de ces diplômes commencera le mardi 20 juillet, à 8 heures et demie.

Jusqu'à cette date, les inscriptions sont reçues tous les matins, de 9 heures à 11 heures, sauf le samedi, au siège de l'Ecole.

Théâtres Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Une bonne revue à aller applaudir. Cela ne se trouve pas tous les jours.

La grande Revue de Printemps « Y A DE LA POULE », sera donnée en représentations samedi, en soirée, dimanche, en matinée et soirée, et lundi, dernière. C'est un spectacle unique qui vient de triompher à Paris pendant deux mois, et que tout le monde voudra voir.

La location est ouverte à partir d'aujourd'hui jeudi, de 11 heures à 4 heures.

LE GALA DE L'EMULATION CHORALE

Le Choral Berlioz, sous la direction de son chef, M. Julien Dupuis, participera, en même temps que la « Légia », à la matinée organisée à l'Hippodrome de Lille, le dimanche 4 juillet, au profit des mutilés de guerre.

LE GALA DE L'U. N. C.

Les anciens combattants prisonniers, sont invités à la soirée théâtrale offerte par les membres de l'U. N. C., à leurs familles, samedi 26, à 20 heures, salle de la Société Industrielle. Location obligatoire (1 fr. par personne : débours unique pour toutes les places) chez M. Thomas, 13, rue du Sec-Arembault.

PRINTANIA
Matinée à 3 h. - Soirée à 8 h.

Palais d'Été
CONCERTS
ATTRACTIONS
Tous les Jours en Soirée, 8 h. 1/2
Dimanche et Jeudi, Matinée à 3 h. 1/2

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

POUR LES VICTIMES CIVILES de la GUERRE

M. le sénateur Potié vient d'adresser à M. Millerand, président du Conseil des Ministres, la lettre suivante :

Monsieur le Président du Conseil,

La loi du 24 juin 1919, a organisé au profit des victimes civiles de la guerre, en cas de décès, blessures ou infirmités, un système de réparation qui permet de leur appliquer le régime des pensions militaires.

La loi du 20 octobre 1919 a précisé que le Ministre de l'Intérieur serait substitué dans l'application de cette loi au Ministre de la Guerre.

Et l'annexe I à la section I partie VIII du Traité de Versailles énumère les cas où en hiers des faits de guerre neutraux, les victimes civiles de la guerre doivent être indemnisées en vertu de l'article 232 du traité : bombardements, actes de cruauté, violences, mauvais traitements, emprisonnement, déportation, etc.

Permettez-moi d'appeler votre bienveillante attention sur les conditions dans lesquelles ces mesures de réparation dont nul ici saurait contester l'équité et l'urgence sont appliquées, et qui malgré en réalité de priver les ayants-droit, même les plus intéressants du recours que l'on a voulu leur assurer.

Non seulement, l'attention des intéressés n'a pas été suffisamment appelés sur les droits qui leur ont été reconnus et nombre de cas risquent de demeurer inconnus des autorités françaises qui ont le devoir de leur assurer protection, mais une conclusion contraire au vœu du législateur et à l'équité, forclusion imminente, pourrait leur être injustement opposée si vous n'interveniez de suite.

En effet, l'article 5 de la loi du 24 juin 1919 prescrit aux intéressés de se mettre en instance près du Ministre compétent dans l'année qui suivra la promulgation de cette loi promulguée qui a été faite au « Journal Officiel » du 26 juin 1919. Mais en même temps d'article 7 stipule qu'un règlement d'administration publique déterminera toutes les mesures propres à en assurer l'application et notamment les justifications relatives au décès, à la disparition, à l'origine et à la gravité des infirmités.

Ce règlement, les intéressés l'attendent toujours, si bien qu'ils ne peuvent se mettre en instance avant de connaître les formalités exigées, et qu'ils doivent cependant le faire avant l'anniversaire — quelques jours — de l'arrivée au chef-lieu de leur département du « Journal Officiel » du 26 juin 1919.

En supposant que le décret soit publié à temps, le délai d'un an que le législateur a voulu fixer serait réduit à quelques jours, ce qui serait inadmissible.

Il y a donc urgence à ce que, comme on a dû récemment le faire pour d'autres lois, et tout spécialement pour la loi du 31 mars 1919 sur les pensions militaires, par la loi du 8 juin 1920, on modifie le texte de l'article 5 de la loi du 24 juin 1919 en reportant le point de départ du délai à la date de la promulgation du règlement d'administration seule, il me paraît qu'il appartient au gouvernement de faire diligences pour que cette modification soit soumise de suite au Parlement et hâtée dans toute la mesure du possible, en même temps que les intéressés seront officiellement avisés avec une publicité suffisante des dispositions prises pour sauvegarder leurs droits.

Je suis convaincu, Monsieur le Président du Conseil, que vous n'hésiterez pas à le faire et je vous prie de vouloir bien agréer mes sentiments les plus dévoués.

Auguste POTIE, sénateur du Nord.

HELLEMMES

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira en session extraordinaire le vendredi 25 juin courant, à 7 heures du soir, dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour. — Chemin de grandes communications et d'intérêts communs : Communication du contingent pour 1919. — Ecoles Communales : Création d'un 8e poste d'adjoint à l'Ecole Carnot : Suppression d'un poste d'adjointe à l'Ecole Faidherbe. — Hospice Général : Acquisition de terrains : Emprunt. — Musique Municipale : Achat d'instruments : Traité de gré à gré. — Ebouage : Traité de gré à gré. — Bâtiments Communaux : Devis des travaux à réclamer aux dommages de guerre. — Ravitaillement : Crédit. — Pompes funèbres : Révision du contrat. — Employés Communaux : Indemnité de cherté de vie : Admission de l'appariteur à la Caisse de Retraites.

RAVITAILLEMENT. — La population est informée qu'une vente libre aura lieu au magasin du ravitaillement, du 29 au 3 juillet.

ARMENTIERES

UN BECANIER. — Le nommé Marcel Devos a dérobé la bicyclette de M. Henri Kierle, 19 ans, journalière à Nieppe.

Le voleur, qui a pris la fuite, est recherché.

AUX SŒURS DE CHARITE
RUE ESQUERMOISE LILLE
Manteaux-Robes-Costumes
TOUJOURS LES DERNIERES CREATIONS
ELEGANCE — SOLIDITE — PRIX MODERES

DUNKERQUE

DES INDIVIDUS ATTAQUENT DES MARINS ANGLAIS

Trois individus armés de revolvers ont attaqué, pendant la nuit, deux marins anglais, Smith et Mathis. Ils les ont dépouillés et comme les victimes de ce vol audacieux protestaient, les malfaiteurs ont tiré plusieurs coups de revolver pour les intimider.

La police enquête.

UN CONCOURS DE BEAUTE

Le Comité d'Initiative de Dunkerque-Malo vient d'être invité à collaborer à l'organisation, dans notre Flandre maritime, du concours de Beauté qu'un grand organe parisien vient d'ouvrir dans le but curieux et aimable de rechercher la diversité des types féminins suivant les provinces de notre France.

Le Comité d'initiative de notre région, comme sans doute le feront tous les autres, a accueilli avec enthousiasme ces propositions et, à l'aide des subventions des municipalités de Dunkerque et de Malo, du Casino et de diverses personnalités, s'attache activement à préparer, à cette occasion, une fête retentissante pour le courant du mois de juillet.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Arrestation d'un trafiquant d'or

Depuis un certain temps, M. Marteau, commissaire de police à Denain, filait avec patience un certain Lallard Jean, âgé de 29 ans, sans profession, originaire de la Haute-Savoie, qui était soupçonné du trafic de l'or.

Cet individu achetait de l'or, de l'argent monnayé, et le passait ensuite en Suisse, à l'aide de dispositifs spéciaux : sabots de chevaux, tulons de chaussures truqués.

Il se fit même arrêter à Annemasse, par la police, pour avoir tenté de brûler les postes frontières à une vitesse de 60 kilomètres à l'heure.

Arrêté par M. le commissaire de police, qui en est à sa seconde affaire du même genre depuis son arrivée à Denain, il a été mis à la disposition du parquet.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

BRUAY

Terrible accident

AU FOND, UN MINEUR EST ECRASE SOUS UN PANIER TOMBE DU JOUR

Le 22 juin, un aide-mineur, Bigot Maurice, 26 ans, se trouvant au fond du puits, reçut sur le corps le panier qui était retombé de l'orifice de la fosse : le malheureux fut tué sur le coup. Le docteur ne put que constater le décès. Bigot portait sur le corps de nombreuses fractures, notamment à la colonne cervicale.

Le défunt habitait Labuissière, près de l'école des filles.

A LOOS

JEUNESSE SOCIALISTE

La Section de Loos rappelle au public qu'elle organise le vendredi 25 juin, à 19 heures, salle Vermast, un grand concert au profit de sa caisse de propagande.

— Les membres de la Section sont priés d'assister à l'assemblée générale le jeudi 24 courant, à 19 heures, au siège, à l'« Avenir », 237, route de Béthune.

Ordre du jour : Mesures à prendre pour le concert. — Diffusion de brochures.

Présence indispensable.

Le Secrétaire : E. CARLIER.

A SAINGHIN-EN-WEPPES

Lundi 28 juin, salle de Mme veuve Lourdeau, à 7 heures du soir, aura lieu une grande conférence publique et contradictoire, avec le concours de Salengro, conseiller général.

LA COMMISSION.

LIP-LIP
CHRONOMÈTRE LIP
LA MARQUE FRANÇAISE
Montres de Précision
EN VENTE CHEZ LES BONS HORLOGERS

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

Groupe « Les Droits de l'Homme » de Fives. — Les membres du groupe sont priés de se réunir au siège, le dimanche 27 juin, à 17 heures.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal. — Situation financière — Organisation des convois civils — Etude du règlement uniforme — Dommages de guerre — Testaments — Nouvelles adhésions.

Vu l'importance de l'ordre du jour, présence indispensable.

Le Secrétaire : G. BONNEL.

Ligue testamentaire du Faubourg de Valenciennes. — Dimanche 27 juin, à quatre heures, au siège, chez Dacras, rue du Faubourg de Valenciennes, assemblée mensuelle. — Ordre du jour : Cotisations — Situation financière — Convois civils — Règlement uniforme.

La présence de tous les membres est indispensable.

A ROUBAIX

DANS LE BATIMENT

Les ouvriers maçons et aides de Roubaix et environs sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu le vendredi 25 courant, à six heures et demie du soir, à la Bourse du Travail, 78, boulevard de Belfort.

Ordre du jour : Question des salaires.

Très important. — La carte confédérale sera exigée à l'entrée.

SYNDICAT DU TEXTILE

Monteurs de Jacquards. — Tous les ouvriers monteurs de Jacquards, sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain, à 9 h. 30 du matin, estaminet Tirloit, 122, rue de l'Epeule.

Teinturiers et apprêteurs. — Une réunion générale des teinturiers et apprêteurs aura lieu dimanche prochain, à 9 h. 30 du matin, à « La Paix ». Ordre du jour important.

Crédit National 1920
Obligations 5 0/0 net à lots, émises à 485 Fr.
En raison du grand nombre de souscripteurs, les guichets du
CRÉDIT DU NORD
rue Nationale, 19, à Lille
resteront ouverts sans interruption, de 8 h. 1/2 à 16 heures, les Jeudi 24, Vendredi 25 et SAMEDI 26 JUIN, JOUR DE LA CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION.

BOURSE DE LILLE

DU 23 JUIN 1920

CHARBONNAGES	Cours preced.	Cours du Jour
Aibi (action 100 t. p.)	625 ..	600 ..
Aniche (le 1/240 de denier)	4100 ..	3995 ..
Anzin (le 1/100 de denier)	12100 ..	11850 ..
Béthune (Bully-Grenay) (part)	12325 ..	11940 ..
— (cinquantième de part)	231 ..	224 ..
Bruay (action)	2030 ..	2010 ..
— (dixième)	329 ..	314 ..
Carvin (action 100 t. p.)	975 ..	950 ..
Clarence (action 250 t. p.)	505 ..	533 ..
Courrières (action 100 t. p.)	2575 ..	2465 ..
Drespin-Nord, émis 1906, tit. verts	378 ..	360 ..
Douchy (action 500 t. p.)	1500 ..	1525 ..
Dourges	680 ..	640 ..
Escarpelle (action 100 t. p.)	1145 ..	1091 ..
Ferfay (action 125 t. p.)	1370 ..	1350 ..
Flines-lez-Raches (action 100 t. p.)	175 ..	174 ..
Flouy Servins (action 500 t. p.)	....	....
Lens (action)	1704 ..	1755 ..
— (dixième)	184 ..	179 ..
Liévin (dixième)	4400 ..	4400 ..
— (trois centième)	167 ..	160 ..
Ligny-lez-Aire (action 500 t. p.)	1550 ..	1500 ..
Mariés 30 % (part d'ingénieur)	4700 ..	4640 ..
— 70 % (Société Rainbeaux)	7350 ..	7500 ..
— 70 % (vingtième)	390 ..	380 ..
Meurchin (action 100 t. p.)	1970 ..	1950 ..
Nord d'Alais (action 200 t. p.)	115 ..	113 ..
Ostricourt (action 50 t. p.)	845 ..	800 ..
Thivencelles (Soc anon.) act. 500 t. p.	3550 ..	3500 ..
Vendin-lez-Béthune (act. de jouiss.)	399 50	390 ..
Vicoigne et Nœux (action)	3370 ..	3320 ..
— (dixième)	395 ..	382 ..

VALEURS PETROLIFÈRES	Cours préced	Cours du Jour
Bordeni (action 500 t. p.)	512 ..	....
— (part de fondateur)	845 ..	804 ..
Dabrowa (action 500 t. p.)	1230 ..	1215 ..
— (part de fondateur)	21800 ..	....
Grabownika (action 500 t. p.)	1220 ..	1205 ..
— (part de fondateur)	2090 ..	....
Karpathes (action 100-10 remb.)	1175 ..	1144 ..
de (part de fondateur)	18950 ..	18495 ..
Polank (action 500 t. p.)	700 ..	650 ..
— (part de fondateur)	700 ..	635 ..
Potok (action 500. t p.)	765 ..	720 ..
Wankowa (action 500 t. p.)	1100 ..	1091 ..
— (part de fondateur)	585 ..	555 ..

BANQUES & VALEURS DIVERSES	Cours preced.	Cours du Jour
Crédit du Nord (action 500-125 p.)	1145 ..	1145 ..
Sucreries de France (action 500 t. p.)	1075 ..	1045 ..
Chantiers de France (act. 500 t. p.)	805 ..	745 ..
Donain et Auzin (action 500 t. p.)	3250 ..	3139 ..
Etablissements Arbel (act. 500 t. p.)	1160 ..	....
Fives-Lille (action 500 t. p.)	1980 ..	1940 ..
Senelle-Maubeuge (act. 500 t. p.)	2385 ..	2465 ..
Lille-Bonnières (act. ord. 500 t. p.)	2700 ..	....
Margarinerie Béthune (act. 100 t. p.)	240 ..	227 ..
Etablisse. Kuhlmann (act. 250 t. p.)	1320 ..	1075 ..
La Lucette (action 100 t. p.)	370 ..	....
Soc. Ind. et Verrerie (act. 500 t. p.)	1210 ..	1200 ..
Cie Ind. de Mat. de fr. (act. 500 t. p.)	....	....
(nos 22001 à 40.000)	659 ..	681 ..

COMPTABILITE
en vous adressant
aux Etablissements JAMET-BUFFENOIR
70 bis, Boulevard de la Liberté, LILLE
Le gérant : Emile GEST
Imprimerie du Nord du Pas-de-Calais

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Visite ministérielle

Sous ce titre, nous avons publié hier un article de **Désiré BONDUES**, en faisant suivre, par habitude, sa signature de sa qualité de secrétaire-général de l'U. D.

Comme cela peut prêter à équivoque, en laissant croire qu'il s'agit d'une décision officielle, notre camarade nous prie de préciser que c'est en son nom personnel qu'il a lancé cet appel et non comme secrétaire de l'Union Départementale.

Dans l'Imprimerie

A LA CARTONNERIE DE LA LYS

LA GREVE EST TOUJOURS ABSOLUE

Hier matin, après avoir signé les listes d'émargement, les grévistes ont tenu leur réunion quotidienne.

Louis Masson, délégué, a entretenu l'auditoire de la situation et a fait une très intéressante causerie éducative, causerie qui a tout particulièrement intéressé les grévistes.

Une ouvrière qui, ignorant la grève, avait accepté de travailler, a fait cause commune avec les ouvrières quand elle a appris qu'elles étaient en grève pour l'obtention de la vie chère, que tous les patrons ont reconnue légitime, puisque tous ils ont payé cette indemnité.

Il est certain, dit Masson, que, devant la résolution absolue des grévistes de lutter jusqu'au bout, quelle que soit la durée de la grève, MM. Goldberg et Sauvaige comprendront qu'il y a lieu d'imiter tous les patrons cartonniers et imprimeurs, c'est-à-dire de donner